



FICHE OPÉRATION
**ESPÈCES
ENVAHISSANTES**



MISE À JOUR : 31.08.2021

FICHE OPÉRATION 14A.1

ANIMATION TERRITORIALE ESPÈCES ENVAHISSANTES

RÉSULTAT ATTENDU | 14

Des outils opérationnels, de coordination et d'accompagnement sont mis en place pour renforcer et pérenniser la coopération inter-PTOM et PTOM/ACP.

ACTIVITÉ | 14A

Coordination et animation territoriales.

OBJECTIFS

Cette opération consiste à assurer l'animation, la coordination et le soutien à la mise en œuvre des activités du thème espèces envahissantes dans les trois PTOM. Pour assurer cette mission, chaque chef de file (CEN, STE et DIREN) a recruté et mobilisé un animateur, placé sous sa responsabilité.



BUDGET

956 617 € (114 154 773 XPF)

| ACTION | | TERRITOIRE | | | | | AVANCEMENT | | | |
|---------|---|------------|----|----|-----|-----|------------|----------|-------------|----------|
| | | NC | PF | WF | Ptc | Rég | ENGAGÉ | EN COURS | BIEN AVANCÉ | FINALISÉ |
| 14A.1.1 | Coordination et appui à la mise en œuvre des activités du thème Espèces envahissantes | ■ | | | | | ██████████ | | | |
| 14A.1.2 | Coordination et appui à la mise en œuvre des activités du thème Espèces envahissantes | | | ■ | | | ██████████ | | | |
| 14A.1.3 | Coordination et appui à la mise en œuvre des activités du thème Espèces envahissantes | | ■ | | | | ██████████ | | | |



Financé par
l'Union européenne

CONTEXTE

DANS LE CADRE DE LA CAPITALISATION DU PROJET INTEGRE, LES TERRITOIRES ONT DEMANDÉ QUE DES PERSONNES DÉDIÉES AU PROJET SOIENT PLACÉES AU SEIN DES STRUCTURES THÉMATIQUES CONCERNÉES PAR LE PROJET.

L'animation, la coordination et le soutien à la mise en œuvre des activités du thème espèces envahissantes sur les trois PTOM par chaque chef de file (DAVAR, DIREN et STE) permet de : élaborer avec toutes les parties prenantes un plan d'action qui corresponde aux besoins des acteurs et réponde aux enjeux des territoires ; créer un climat favorable (relations de confiance, d'échanges et de respect avec les partenaires) et une dynamique projet ; susciter l'adhésion des partenaires du projet aux actions et créer une vision commune du projet ; mobiliser les acteurs sur la durée autour d'un projet commun ; rendre plus efficace le suivi des activités

sur les territoires en mettant en place des instances d'échange et de suivi des avancées du projet ; améliorer les méthodes de travail (amélioration des connaissances/perfectionnement des techniques/formations/capitalisation des expériences/développement de partenariats) ; assurer une communication efficace à toutes les échelles et la lisibilité du projet ; valoriser le projet et capitaliser les connaissances au fur et à mesure pour assurer une pérennisation des activités mises en œuvre dans le cadre du projet ; valoriser la coopération régionale en encourageant la coopération des acteurs de « son » territoire avec ceux des autres territoires et du Pacifique.

SYNTHÈSE

La mise en place d'animateurs au sein des structures chefs de file permet d'assurer l'animation, la coordination et le soutien à la mise en œuvre des activités du thème. En Nouvelle-Calédonie, 5 prestations ont démarré, sur la Grande Terre ainsi qu'à Lifou et Maré suite à la validation des offres au semestre précédent. Le démarrage de ces prestations a demandé une forte implication de l'équipe, notamment pour la prestation de concertation. En effet, en plus des documents spécifiques rédigés pour le prestataire, plusieurs réunions ont été nécessaires ainsi qu'un suivi marqué pour l'organisation des réunions en tribu. Le prestataire n'ayant pas initialement prévu de se présenter dans les districts coutumiers de chaque zone, le planning qu'il avait initialement envisagé et qui avait été validé, n'a pu être respecté.

Un cahier des charges a été rédigé puis publié sur le site internet du Conservatoire d'espaces naturels (CEN) concernant la mise en place des formations à la chasse-régulation

participative sur la zone de Néaoua-Mé Adéo.

La Polynésie française n'a pas souhaité recruter un animateur pour l'ensemble de la gestion du thème 4 au travers du budget alloué par le programme PROTEGE. C'est un agent de la Direction de l'environnement (DIREN) qui, en tant que chef de file du thème 4 relatif aux espèces exotiques envahissantes, assure cette coordination.

Il s'agit avant tout d'être l'interlocuteur privilégié du PROE pour l'ensemble du programme et d'assurer le bon déroulement des actions conformément au projet initial établi par la Polynésie française.

Le travail porte sur :

- la rédaction de synthèses (bilans mensuels, bilans semestriels, bilans financiers ...) impliquant un reporting régulier,
- la relecture de documents (cahier des charges, appels d'offres, conventions, présentations ...),
- la participation à diverses réunions (comité de coordination territoriale, analyses des offres ...)

Il s'agit également d'assurer la bonne

coordination entre les principaux intervenants de ce thème (Direction de l'environnement, Direction de la biosécurité, Direction de la culture et du patrimoine ainsi que le Ministère en charge de la culture et de l'environnement).

Un «animateur» a été recruté pour le suivi et la mise en œuvre de l'opération 13B.3 et dont le détail est reporté au sein de la rubrique récapitulative de l'action 14A.1.3.

À Wallis et Futuna, des réunions hebdomadaires ont été tenues avec le Service territorial de l'environnement (STE) afin d'échanger sur les actions du STE et de PROTEGE. Des réunions régulières ont également été tenues avec les animateurs des autres thèmes PROTEGE présents à Wallis et Futuna ainsi que le coordonnateur territorial PROTEGE. De nombreux échanges ont eu lieu entre l'animatrice et le coordonnateur thématique du thème 4.

De mars à mi-avril 2021, l'animatrice a œuvré en télétravail suite à l'arrivée de la Covid-19 sur Wallis et du confinement afférent.

CHIFFRES CLÉS, INFOS MARQUANTES



3 AGENTS TECHNIQUES RECRUTÉS



DÉCOUVREZ L'ACTION DU CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE NOUVELLE-CALÉDONIE (CEN NC)

youtu.be/f6olXQk_br0



4 CAHIERS DES CHARGES DÉVELOPPÉS



DÉCOUVREZ L'ACTION DE LA DIRECTION DES SERVICES DE L'AGRICULTURE, DE LA FORÊT ET DE LA PÊCHE DE WALLIS ET FUTUNA (DSA WF) |

youtu.be/WpcWZ9hSSJ8

PERSPECTIVE

Les actions d'animation territoriale doivent se poursuivre tels que le prévoient les contrats de services signés entre le PROE et les institutions pour la durée du projet. Les animatrices travaillent avec les coordonnateurs/trices territoriaux et le coordonnateur thématique espèces envahissantes.

Sur la prochaine période, les animatrices continueront les concertations auprès des communautés afin de présenter les actions prévues. L'objectif de cette concertation est d'informer les populations quant aux opérations à venir afin d'obtenir leur pleine adhésion. À la suite de la contractualisation entre le PROE et des prestataires, les animatrices participeront au travail sur le terrain.

Enfin, avec le démarrage effectif d'un nombre grandissant d'actions, la mission d'animation territoriale confiée au chef de file devrait voir un volet « communication » renforcé.



AVANCEMENT DES ACTIONS

COORDINATION ET APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DU THÈME ESPÈCES ENVAHISSANTES (NC)

ACTION 14A.1.1

Les activités de coordination du projet se déroulent en continu durant toute la période, avec entre autres : la planification des activités, des réunions et des missions de terrain, le suivi budgétaire, la rédaction et la diffusion de cahiers des charges, la rédaction des contrats avec les prestataires et les réunions de cadrage, la création et diffusion de supports de communication, de cartographie, etc. Concernant l'animation des échanges et la coordination des acteurs du projet au niveau du territoire, les réunions se sont poursuivies ce trimestre avec les mairies, auprès des


conseils coutumiers, des associations de gestion proches des zones prioritaires, des districts et des tribus. Les réunions animées par l'animatrice territoriale sont principalement celles qui ont lieu en mairie et aux aires coutumières. Des échanges réguliers et des réunions de coordination se sont tenues sur la période par l'équipe PROTEGE du CEN ou le reste de l'équipe du Pôle Espèces Envahissantes, avec les autres projets locaux en cours incluant la régulation des ongulés envahissants, en

Des instances d'échanges rendent plus efficace le suivi des activités sur les territoires

particulier avec le projet « REPRiSE » à Houaitou où une réunion a été tenue sur les aspects régulation ainsi que d'autres échanges avec la cheffe de projet. Une réunion et des échanges ont eu lieu également avec Pierre Genthon (13/11/2020) qui travaille sur la mesure de l'impact de plusieurs facteurs, dont les ongulés envahissants, sur l'érosion à Touho.

COORDINATION ET APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DU THÈME ESPÈCES ENVAHISSANTES (WF)

ACTION 14A.1.2

 Durant le semestre, l'animatrice PROTEGE EEE a participé :

- aux réunions hebdomadaires du Service territorial de l'environnement (STE) afin d'échanger sur les actions du STE et de PROTEGE,
- aux réunions PROTEGE avec le coordonnateur territorial et les 4 animateurs thématiques pour faire le point sur l'avancé des actions et la transversalité,
- à de nombreuses réunions téléphoniques avec le coordonnateur thématique régional,
- aux réunions hebdomadaires avec Island Conservation,


L'animatrice a mené les travaux de mise en place d'un piège à cochons sur les îlots de Faioa. Le piège restera en place jusqu'en septembre selon le plan opérationnel. Si une partie des cochons est toujours présente sur l'îlot, une phase de tir à l'affût sera organisée par une équipe dédiée.

La concertation avec les villages se poursuit. Le STE s'est entretenu régulièrement avec la chefferie et a obtenu leur autorisation d'intervenir sur les îlots. Néanmoins, des réunions de concertation doivent encore être organisées dans les villages afin d'obtenir l'autorisation des propriétaires fonciers et expliquer les opérations aux propriétaires terriens.



COORDINATION ET APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS DU THÈME ESPÈCES ENVAHISSANTES (PF)

ACTION 14A.1.3

 La Polynésie française n'a pas souhaité recruter un animateur pour l'ensemble de la gestion du thème 4 au travers du budget alloué par le programme PROTEGE. Un agent de la Direction de l'environnement, en tant que chef de file du thème 4, assure cette coordination. Il est donc l'interlocuteur privilégié du PROE pour l'ensemble du programme et assure le bon

Il s'agit d'assurer la bonne coordination entre les principaux intervenants de ce thème

déroulement des actions conformément au projet initial établi par la Polynésie française. Le travail porte sur la rédaction de synthèses (bilans mensuels, bilans semestriels, bilans financiers...) impliquant un reporting régulier, la relecture de documents (cahiers des charges, appels d'offres, conventions, présentations...) et la participation à diverses réunions (CCT, analyses des offres...). Il s'agit également d'assurer la bonne coordination entre les principaux intervenants de ce thème (Direction de l'environnement, Direction de la biosécurité, Direction de la culture et du patrimoine ainsi que le Ministère en charge de la culture et de l'environnement). Un « animateur » a été recruté pour le suivi et la mise en œuvre de l'opération 13B.3.



PROTEGE PROJET RÉGIONAL OcéANIE DES TERRITOIRES POUR LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES

contact.protege@spc.int - protege.spc.int/fr